

MOHAMED GHALAMALLAH^[*]

L'université algérienne : genèse des contraintes structurelles, conditions pour une mise à niveau

L'élaboration d'une stratégie de réforme de l'université algérienne susceptible de répondre aux défis posés par la mondialisation et l'émergence de la société de l'information prend comme point de départ l'analyse de la situation actuelle de cette institution.

La situation actuelle de l'université algérienne est le produit de son passé; aussi, nous proposons-nous un survol de l'histoire de cette institution depuis l'indépendance afin de retracer la genèse des problèmes clés qui l'affectent aujourd'hui.

Nous insisterons davantage sur la décennie 70 qui a représenté un grand tournant dans le devenir de l'université algérienne et pendant laquelle ont été mis en place l'organisation et les logiques qui dominent le fonctionnement actuel de l'institution. L'université demeure en effet jusqu'à ce jour solidaire dans ses structures du contexte socio-politique de cette époque malgré le bouleversement qu'a connu la société algérienne depuis 1988. Par ailleurs, la décennie 70 a vu aussi la mise en oeuvre d'une réforme qui n'est pas sans rappeler les problèmes que posent actuellement l'introduction du LMD.

L'histoire de l'université algérienne se présente comme celle d'une institution qui, malgré ses tentatives de se construire conformément à ses principes, a été perpétuellement déstabilisée par des crises successives. Cette déstabilisation est multiple: elle est non seulement d'ordre démographique mais aussi institutionnelle, pédagogique, scientifique, linguistique, spatiale etc.

L'université algérienne n'est pas parvenue jusqu'à nos jours à s'affirmer comme une collectivité relativement autonome mettant en place les conditions d'une accumulation continue d'expérience pédagogique, scientifique et organisationnelle.

C'est, en effet, une université encore fragile et naissante qui connaîtra à la fin des années 60 une formidable explosion des effectifs d'étudiants ; celle-ci finira par mettre fin au consensus élitiste sur lequel était bâtie l'institution héritée au lendemain de l'Indépendance. L'explosion démographique a en effet commencé par un brusque doublement, en l'intervalle de deux années, du nombre des étudiants qui est passé de dix mille à vingt mille entre la rentrée de 1968 et celle de 1970.

Cet emballement des effectifs estudiantins se poursuivra pratiquement sans interruption sur plus de trois décennies sans être toujours accompagné en proportion par les moyens en enseignants qualifiés, en personnel administratif, en infrastructures et en équipements pédagogiques. Les déficits quantitatifs et surtout qualitatifs vont s'accumuler sur cette longue période et tout particulièrement pendant la décennie 90.

La plupart des auteurs^[1] s'accorderont pour décrire une université complètement déstructurée, submergée par les flots d'étudiants dès le milieu des années 80, c'est-à-dire au moment où le pays ne tardera pas à connaître de graves crises financière puis sécuritaire qui feront sombrer davantage l'institution pendant la décennie suivante.

1 - LES ANNÉES 60 : LA SURVIVANCE PROBLÉMATIQUE D'UN MODÈLE EXOGÈNE D'UNIVERSITÉ

L'université algérienne maintiendra, au lendemain de l'Indépendance, de 1962 jusqu'en 1971, les structures de l'institution transplantée pendant la période coloniale; et cela, au moment où cette institution, remise en cause en France même, a été une première fois réformée en 1966 puis complètement refondue en 1968. Ainsi a été reproduite pendant presque une dizaine d'années, la superstructure générée par l'histoire d'une société autre, différente par la langue, par l'appartenance civilisationnelle de même que par l'orientation et le niveau de développement économique ; l'institution héritée était de plus à contre-courant des grands choix politiques d'un Etat se définissant comme une république démocratique et populaire et projetant de construire le socialisme. L'université algérienne continuait d'importer ses structures institutionnelles, de même que sa langue et ses programmes d'enseignement, ses enseignants, jusqu'à ses diplômés qui étaient reconnus de plein droit par l'Etat français comme s'ils étaient délivrés dans le propre territoire de celui-ci.

Le problème se pose pour la nouvelle société indépendante de s'approprier une université exogène, de la recentrer sur ses exigences propres de restauration et d'actualisation de la langue et de la culture nationales ainsi que de formation de cadres pour le développement; d'où les grands axes de la politique éducative adoptée: algérianisation, démocratisation, arabisation, orientation scientifique et technique. Les trois premiers axes ont surtout concerné pendant les années 60 les enseignements primaire, moyen et secondaire qui ont connu une croissance spectaculaire de leurs effectifs et dont les conséquences se manifesteront dans l'enseignement supérieur dès le début de la décennie suivante. L'impératif d'une réforme de l'université léguée par la période coloniale était régulièrement proclamé dans les discours officiels pendant cette décennie, mais il ne donnera lieu dans les faits qu'à quelques aménagements apparemment mineurs. En particulier, des embryons de sections arabophones seront implantés parallèlement aux enseignements francophones, notamment en droit, philosophie et en histoire au cours de la deuxième moitié des années 60. Ainsi, se sont greffés sur l'institution héritée les germes d'une autre tradition universitaire porteuse d'un autre rapport au savoir et à la pédagogie et

qui se développera plu tard pour devenir hégémonique dans les disciplines des sciences sociales.

L'université héritée était dénoncée pour son élitisme malthusien: c'était une institution prestigieuse qui maintenait des standards élevés au niveau international, mais au prix de fortes déperditions. On lui reprochait son académisme, ses programmes abstraits et théoriques, son mépris de la formation professionnelle. La contribution, aussi bien quantitative que qualitative de cette université à la formation des cadres dont la pénurie constitue la première contrainte au développement du pays, est jugée négligeable, sans commune mesure avec les besoins. L'université qui ne comptait en effet que moins de trois mille étudiants en 1962 en accueillait dix mille en 1968-1969, soit une progression moyenne d'un millier par an.

2 - LE TOURNANT DES ANNÉES 70 : LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

Cette décennie peut être considérée comme une décennie charnière où se mettent en place les processus qui ont provoqué une rupture avec la logique élitiste de fonctionnement de l'université de la période précédente et qui sont allés en s'approfondissant au cours des périodes suivantes pour donner à l'institution ses caractéristiques actuelles.

La rentrée de 1969 marquera, en effet, le début d'une formidable explosion démographique qui précipitera l'adoption d'une réforme en 1971 et ne cessera pas jusqu'à ce jour de représenter le lieu nodal des problèmes de l'université algérienne.

Les principes de la réforme de 1971

C'est dans un climat de radicalisation politique que le réformateur de 1971 projetait de mettre fin à une institution jugée étrangère et archaïque pour jeter les fondements d'une université nationale, moderne et engagée dans la révolution sociale en cours dans le pays.

Plus performante, l'institution projetée serait en mesure à la fois de concrétiser à un niveau supérieur les grands choix de la politique éducative et d'assurer une formation massive et rapide de cadres au moindre coût. Le réformateur de 1971 avait ainsi bien vu que le rythme vertigineux d'augmentation des effectifs ne pouvait s'effectuer dans les structures demeurées inchangées de l'université traditionnelle conçue pour une élite restreinte. Sinon, il impliquerait une croissance en proportion des moyens de tous ordres, notamment en enseignants qualifiés, qui était sans rapport avec les capacités du pays.

L'université ne pouvait relever le défi de la montée vertigineuse du nombre des étudiants sans d'abord modifier l'équation traditionnelle de l'enseignement et recourir aux formules de la pédagogie rationnelle, permettant de démultiplier les capacités d'accueil des établissements et d'action des enseignants. Le défi démographique

se traduit donc en un défi d'ordre pédagogique et institutionnel plus qu'en un défi en terme de moyens.

Autrement dit, l'augmentation rapide des effectifs demandait certes des moyens supplémentaires considérables ; mais elle impliquait aussi et surtout de développer la capacité à adopter et maîtriser des modes plus performants d'organisation et de gestion de ces moyens.

Aussi, le concepteur de la réforme a-t-il projeté de reconstruire l'enseignement supérieur algérien sur la base des innovations les plus performantes dans le domaine de la pédagogie universitaire. Il s'est proposé des objectifs ambitieux et exigeants qui ne pouvaient être réalisés sans développer la capacité d'expertise pédagogique de l'université et sans mettre en place les conditions d'une puissante mobilisation des différents acteurs de l'institution.

Afin d'assurer selon la formule utilisée «une formation maximale au moindre coût» de cadres opérationnels pour le développement du pays, le réformateur avait opté pour :

- La reconversion de tous les anciens programmes académiques en programmes de formation correspondant à des profils de postes de travail.
- Un modèle d'université intégrée et pluridisciplinaire, composée d'instituts dotés de l'autonomie administrative et financière
- Une organisation modulaire et semestrielle des études et de la progression avec orientation progressive des étudiants
- Des méthodes actives d'enseignement et le contrôle continu des connaissances
- La participation des enseignants et des étudiants à la gestion.

LA BUREAUCRATISATION DE L'UNIVERSITÉ

Paradoxalement, la réforme de 1971 a été abordée par la suppression des restes d'éléments d'autonomie de l'université: élection des doyens des facultés et de leurs assesseurs, ainsi que des chefs de sections. Le syndicat libre des étudiants, l'UNEA, ne tarda pas à être dissous.

Une énorme machine administrative a alors été mise en place où le ministère gère directement les universités au moyen d'une réglementation nationale rigide et vétilleuse et nomme tous les responsables des établissements jusqu'au plus petit échelon. *La communauté universitaire a ainsi été dessaisie de sa responsabilité de gérer collégialement ses activités scientifiques et pédagogiques. Le pouvoir au sein de l'université a été concentré au niveau de l'administration centrale où les préoccupations politico-administratives prennent le pas sur les préoccupations académiques. La hiérarchie des fonctions universitaires a été inversée : la fonction administrative s'est subordonné les fonctions pédagogique et de recherche au lieu de les servir; corollairement, les finalités extra universitaires ont pris le dessus sur les finalités universitaires.*

La porte a, dès lors, été grande ouverte et est restée ouverte à toutes les instrumentalisation politiques et idéologiques de l'institution, à toutes sortes de dérives, d'atteintes aux valeurs académiques et à l'éthique universitaire. Ce sont les anti-valeurs de la société qui vont se répandre dans l'université et non l'inverse.

Les responsables de l'université élus par leurs pairs et donc mandatés pour promouvoir les intérêts et les valeurs de la communauté académique ont été remplacés par des responsables hiérarchiquement nommés et évalués en fonction de leur docilité à appliquer des décisions prises par l'administration centrale; c'est-à-dire à un niveau où les impératifs d'ordre politique priment sur les critères pédagogiques et scientifiques. Les nouveaux responsables sont enclins, pour se faire valoir, à orienter les investissements vers les aspects les plus visibles et les plus facilement quantifiables comme les constructions de locaux et l'acquisition d'équipements plus que sur les aspects plus qualitatifs et moins tangibles qui définissent l'université dans son essence. Ils portent moins d'intérêt à la recherche sur l'enseignement supérieur et au perfectionnement pédagogique des enseignants et plus généralement aux conditions d'une formation de qualité dont les effets ne se manifestent qu'à plus long terme. Les réalisations de grandes infrastructures, la montée vertigineuse du nombre des étudiants, la rapide croissance du nombre des enseignants nationaux ainsi que celle de la proportion des effectifs d'inscrits dans les sections arabophones et dans les filières des sciences et de la technologie servaient à illustrer par leur caractère spectaculaire les pas de géant effectués par la révolution culturelle en marche dans la voie de la «démocratisation», de «l'arabisation», de «l'algérianisation des corps académiques» et de «l'orientation scientifique et technique» de l'université. C'était le temps des certitudes politiques, de l'unanimité populiste ; les études évaluatives sur l'enseignement supérieur étaient jugées inutiles, voire même suspectes politiquement puisque par leur intention critique, elles tendent à rechercher les contradictions et les déséquilibres; elles soulignent les écarts entre les objectifs proclamés et les réalités et donc toutes les insuffisances jugées conjoncturelles et que «la révolution» ne tarderait pas selon ses promoteurs à surmonter. Continuellement interpellée dans l'urgence, l'université était soumise à des demandes politiques, sociales et économiques qu'elle n'était pas en mesure de satisfaire dans l'immédiat sans précipiter l'érosion des critères et des valeurs académiques; elle ne pouvait apporter que des réponses qui vident ces demandes de leur contenu.

LA CONTRADICTION ENTRE L'ATTITUDE ET L'INSTITUTION PROJETÉE

Les institutions pédagogiques que la réforme de 1971 a tenté de mettre en place reposent sur les principes de la pédagogie moderne qui opère un renversement des perspectives de la pédagogie traditionnelle; l'une est centré sur l'enseignant, l'autre sur l'étudiant.

L'introduction des institutions préconisées par la réforme de 1971 supposait la capacité à opérer une profonde reconversion des attitudes

pédagogiques des enseignants. L'attitude définit l'institution dans ce qu'elle a d'essentiel, dans son incorporation par les hommes. Elle conditionne l'applicabilité de l'institution prise dans sa définition juridique. L'application d'un projet moderniste de réforme supposait le renforcement des structures démocratiques de gestion de l'université dans le but de mobiliser les étudiants et les enseignants afin d'en faire les véritables acteurs du changement ; elle supposait complémentaiement la mise en place d'institutions de formation et de recherche efficaces pour inculquer aux enseignants de nouveaux cadres de références et de nouvelles attitudes pédagogiques.

Le développement de la recherche représentait, en effet, une condition préalable au changement des attitudes des enseignants. La recherche permet en effet de s'informer sur les nouveaux savoirs pédagogiques, de les repenser en fonction des problèmes de l'enseignement supérieur algérien pour enfin les diffuser largement. Plus généralement, le succès de la réforme est conditionné par la créativité pédagogique dont on fait preuve pour imaginer le futur et donc par la capacité à organiser et à mobiliser le potentiel de recherche sur l'université.

Mais, la fonction d'enseignement étant minorée dans l'université et subordonnée à la fonction politico-administrative, ces deux conditions de reconversion des mentalités et de recherche pédagogique, préconisées pourtant avec insistance par le réformateur, sont demeurées à l'état de vœux pieux.

Le réformateur avait conçu un projet cohérent et séduisant sur le plan théorique des orientations politiques et des principes directeurs organisant l'institution nouvelle, mais il l'a appliqué :

- au moyen d'un cadre organisationnel incompatible avec ses principes de départ
- sans s'appuyer sur la recherche pour traduire ces orientations et ces principes du plan théorique vers le plan opérationnel des pratiques pédagogiques
- et donc sans pouvoir faire évoluer les anciennes mentalités demeurées traditionnelles et qui continuaient à orienter les comportements.

Les meilleures idées éducatives ont été prônées par le réformateur, mais elles ont été dénaturées par la machine administrative qu'il a mise en place et réinterprétées dans la logique de l'ancien système pédagogique. Sous l'apparente rénovation du système universitaire, la réforme de 1971 n'avait abouti qu'à ébranler l'ancien système sans instaurer le nouveau, multipliant les discordances et les dysfonctionnements.

Les choix rationnels et idéaux sur le papier que le décideur central, isolé des réalités par une chaîne hiérarchique infinie, a effectués, allaient sur le terrain se révéler les pires parmi tous les choix possibles.

Le système de progression modulaire et semestriel qui constituait le coeur du dispositif institutionnel instauré par la réforme de 1971 et qui a été adopté comme la solution idoine pour réaliser «l'objectif de formation maximale au moindre coût» sera appliqué sous une modalité qui généralisera les déperditions, contribuant au contre objectif de «formation minimale au coût maximal».

Dans les rapports d'évaluation de la réforme effectués en 1977, l'on s'étonnait que même dans les formations où le taux de succès aux examens dans chaque module avait atteint 90%, plus de 80% des étudiants avaient des dettes dès la fin de leur second semestre et que celles-ci allaient vite s'accumuler tout au long de leur parcours. La réglementation aurait abouti, si elle avait été rigoureusement appliquée, à complètement paralyser la progression des étudiants.

Devant la désorganisation croissante et la contestation généralisée, ce système a été supprimé par la contre réforme du début des années 80 qui a effectué un repli définitif vers les positions sécurisantes de la pédagogie traditionnelle[2].

UNE COURSE POURSUITE DÉSESPÉRÉE

Faute de réussir à introduire une pédagogie performante et changer ainsi l'équation de l'enseignement, les pouvoirs publics se sont trouvés engagés dans une course poursuite désespérée derrière le rythme explosif d'augmentation des effectifs qui sont passés de dix à cinquante mille entre les rentrées de 1969 et de 1976.

Le ministère fera procéder à un recrutement massif de tous les candidats fraîchement licenciés à un poste d'assistant ; le nombre des assistants passera ainsi de 225 en 1969 à 1509 en 1975 ;

Le nombre des assistants coopérants étrangers augmentera de 420 en 1969 à 2781 en 1977.

Le taux d'encadrement pédagogique a pu être maintenu et même amélioré, mais au prix d'une baisse du niveau de qualification des enseignants algériens et d'une plus forte dépendance étrangère.

Par ailleurs, les importants retards accusés dans les programmes de construction des grandes universités prévus par les deux plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1977) ont fait que les effectifs supplémentaires d'étudiants attendus seront accueillis soit dans des établissements encore en chantier et dépourvus d'équipements pédagogiques (bibliothèques, laboratoires, salles de T.P.) soit pour le reste dans des locaux de fortune (casernes désaffectées, écoles, lycées..) aménagés à la hâte, à la veille de chaque rentrée. *Ainsi, à la place des programmes prévus par les deux plans quadriennaux, c'est une série de mesures conjoncturelles qui ont imprimé au développement du réseau universitaire une direction inattendue[3].*

L'ENFERMEMENT DANS LA LOGIQUE QUANTITATIVISTE

Constamment débordés par le surnombre, et recevant des lycées eux-mêmes en difficulté, des étudiants moins bien préparés pour l'enseignement supérieur, les enseignants universitaires tendaient naturellement à ajuster leur enseignement au niveau de leur public, abaissant année après année leurs critères d'exigence. Sous la pression de l'arrivée des nouvelles promotions toujours plus nombreuses, ils étaient tenus sous peine d'engorger les cursus de faire réussir un maximum d'étudiants. Le système d'évaluation des acquis de ces derniers avait perdu dans ces conditions toute signification.

L'obsession des responsables des établissements était d'assurer avant tout une place physique aux étudiants. Faute de leur accorder les conditions minimales d'étude, ils étaient prêts à toutes les concessions pour maintenir la paix sociale à l'université.

La gestion administrative des flux tendait à remplacer la gestion par les critères scientifiques et pédagogiques. *L'ensemble du fonctionnement de l'université a fini par s'enfermer dans l'engrenage d'une logique purement quantitativiste qui façonnera les mentalités, précipitant l'érosion des valeurs académiques et la perte de crédibilité de l'institution.*

Les responsables institutionnels étaient sommés de faire du chiffre, de caser coûte que coûte des étudiants chaque année en sureffectif croissant, de les inscrire en plus grand nombre encore dans les sections arabophones et dans les filières de la science et de la technologie.

La croissance spectaculaire des effectifs et des constructions universitaires avait d'abord pour fonction de frapper les imaginations, d'illustrer la capacité du régime politique à apporter des réponses révolutionnaires aux demandes sociales. Il importait peu que les progressions statistiques en matière de «démocratisation», «d'arabisation» et «d'orientation scientifique et technique» de l'université se fassent au moyen de solutions de façade qui vidaient ces orientations de leur contenu. Les aspects les plus visibles, les plus quantifiables et politiquement plus rentables à court terme ont ainsi été privilégiés aux dépens des aspects pédagogiques et scientifiques; bien qu'ils donnent leurs significations aux premiers et définissent l'université dans son essence, ces derniers aspects sont moins tangibles et ne donnent leurs effets qu'à moyen ou long terme.

LA NÉGATION DU PÉDAGOGIQUE

Sous la pression des sureffectifs et des contraintes idéologiques et politiques, les responsables aux différents niveaux du système étaient dans l'incapacité d'adopter une approche stratégique. Ils étaient trop obnubilés par les problèmes du jour pour pouvoir penser à prévoir ceux de demain et consacrer ne serait-ce qu'une part minimale (5% par exemple) des ressources universitaires aux études évaluatives et prospectives. C'était un luxe pour eux que d'accorder de l'intérêt à la recherche sur l'enseignement supérieur, au perfectionnement pédagogique des enseignants ou aux autres conditions d'une formation

de qualité dont les effets ne se manifestent qu'à terme. Au temps des certitudes politiques et de l'unanimisme populiste, les études évaluatives sur l'enseignement supérieur étaient d'ailleurs jugées inutiles, voire suspectes politiquement par leur intention critique.

Le réseau universitaire s'est rapidement développé, changeant d'échelle pendant la décennie 70, mais les capacités de conception et d'études pédagogiques nécessaires à la maîtrise de son fonctionnement sont demeurées à l'état embryonnaire. L'université algérienne ne s'est pas simplement étendue ; elle a également connu des réformes incessantes et contradictoires tout au long des années 70 et 80 nécessitant des besoins sans cesse accrus en études et recherches pédagogiques pour résoudre les problèmes de plus en plus complexes qui se sont posés. L'action de réforme se définit, en effet, par la capacité de dépassement du présent vers un avenir à inventer; son succès est conditionné par la créativité pédagogique dont on fait preuve pour imaginer le futur, pour dégager une claire vision des étapes à parcourir, ainsi que des méthodes et moyens à mettre en oeuvre. *L'un des problèmes de fond de l'université algérienne provient ainsi de ce que l'on ne s'est pas préoccupé de mettre en place, au cours du lancement d'une réforme qui se veut radicale, de toute une infrastructure de recherche en éducation et en formation pédagogique qui au cours des trois dernières décennies aurait constitué une pépinière de chercheurs et de spécialistes dans tous les domaines de l'enseignement supérieur. Il en aurait résulté une plus grande capacité institutionnelle et de gestion qui fait défaut aujourd'hui ainsi que la diffusion chez une masse critique d'enseignants d'une culture pédagogique moderne.* La plus grande maîtrise individuelle et collective par ces derniers de leurs pratiques aurait permis un approfondissement de la dimension qualitative de leurs actions et entraîné de l'intérieur un développement continu du système universitaire.

L'INSTRUMENTALISATION POLITIQUE DE L'INSTITUTION [4]

Privé d'un appareil efficace d'information et de références pour l'action, aveugle à elle-même, l'institution s'était condamnée à naviguer à vue, perdant la maîtrise de son devenir. On peut s'interroger sur le fait paradoxal d'une institution éducative qui renonce à la pédagogie; elle se refuse les moyens de son efficacité, comme si elle se désintéressait de ses propres fins. Cette négation sur le long terme de la pédagogie est à rapporter au système institutionnel d'un pays où, les pouvoirs politiques, économiques, culturels et éducatifs de la société sont centralisés au sommet de l'Etat, et où le champ universitaire, en l'occurrence, est directement subordonné au champ politique. Ce mode de gestion globale de la collectivité nationale prive l'université comme les autres champs sociaux de l'autonomie relative qui leur est nécessaire pour fonctionner conformément à la rationalité et aux valeurs propres à chacun. *Son pouvoir de décision en matière de gestion pédagogique et scientifique excentré, la communauté universitaire ne pouvait éclore en tant que communauté autonome et organiser l'institution en fonction de ses fins propres : celles-ci sont subverties*

par les fins de légitimation du pouvoir central et une politique populiste qui a pu mettre en place un réseau universitaire étendu mais sans réussir à construire chez ses acteurs les compétences nécessaires à sa maîtrise.

LA PROGRESSION DE L'ARABISATION DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES SCIENCES SOCIALES PENDANT LES ANNÉES 70

La part des étudiants arabophones progressera rapidement au cours de la décennie 70 passant de 8% en 1971 à près de 26% de l'ensemble des inscrits en 1978. Ces effectifs se concentreront surtout dans les sciences humaines, économiques, juridiques et politiques. Initialement limités à quelques disciplines, les sections arabophones seront étendues en 1971 à toutes les formations de sciences sociales; représentant 18% dans celles-ci, en cette dernière année, les étudiants arabophones y deviendront majoritaires par rapport aux francophones dès 1978. D'autre part, les sections francophones d'histoire et de philosophie seront fermées à la rentrée de 1971, provoquant dans celles-ci une rupture d'accumulation après une dizaine d'années de fonctionnement. La grande majorité des diplômés des promotions francophones successives qui ont acquis pendant la décennie précédente une solide formation préparant à la recherche dans ces disciplines vont désertier celles-ci.

L'université des années 70 a ainsi reproduit, en l'élargissant, la fracture de l'élite intellectuelle algérienne produite par la période coloniale ; cette élite était dichotomisée en deux groupes profondément opposés : un groupe acculturé, formé à l'école publique française et l'autre, formé dans le système originel périphérisé d'enseignement à caractère littéraire et religieux.

La maîtrise exclusive de l'une ou de l'autre langue est ainsi liée à deux procès de socialisation familiale et scolaire et donc à deux rapports au savoir et à la pédagogie ; à deux visions antagonistes de la société en concurrence pour s'assurer l'hégémonie de l'école, l'une privilégiant les aspects identitaires et l'autre plus ouverte aux valeurs de la modernité. Les bilingues formés dans les anciennes médersas publiques et susceptibles de réaliser la synthèse entre la spécificité et l'universalité ou entre l'authenticité et la modernité sont trop peu nombreux pour servir de groupe modérateur entre les deux autres groupes; ils sont conduits à choisir l'un des deux camps. L'Etat s'appuie sur ces deux groupes fonctionnellement complémentaires pour satisfaire les demandes sociales d'identité et de développement.

En cette période développementaliste des années 70, le groupe arabophone était pédagogiquement et professionnellement dominé. Les enseignements de sciences sociales dispensés en arabe faisaient figure de parent pauvre à l'université : moins bien encadrés qualitativement et quantitativement que les francophones, les arabophones étudiaient dans des conditions plus précaires (manque de documentation notamment) et leur formation était tronquée. Devenus plus nombreux que les francophones, ils étaient encadrés par deux à quatre fois moins d'enseignants dans la plupart des disciplines. Surtout,

l'enseignement des mêmes programmes officiels en sciences sociales était dispensé dans un esprit très différent selon la langue d'enseignement. Par ailleurs, le secteur économique et la plupart des administrations fonctionnant en français, les perspectives de travail s'amenuisaient devant des diplômés arabophones devenus plus nombreux à la fin des années 70. L'antagonisme linguistique et culturel tempéré auparavant par l'assurance de l'emploi pour les deux parties de l'élite finit devant cette impasse professionnelle des étudiants arabophones par s'exacerber et déboucher sur un conflit ouvert: ces derniers interpellèrent le pouvoir politique au cours de la grève de 1979, exigeant une arabisation immédiate des enseignements universitaires enseignés en français.

Obnubilés par les problèmes d'infrastructure et d'équipements et gérant au jour le jour l'institution, les décideurs ne semblent pas avoir pris conscience des risques que le dérapage du conflit linguistique représenterait pour l'avenir de l'université et de la société ainsi que des enjeux qui le sous-tendent; les sections arabophones ont ainsi été abandonnées pendant les années 70 à leur propre sort. L'on se préoccupait peu de réduire le dangereux fossé entre les deux groupes linguistiques, en organisant une formation intensive et adaptée à la langue nationale pour les enseignants francophones et en les encourageant à s'investir dans les sections arabophones; et réciproquement, en incitant les arabophones à apprendre le français en tant que langue d'ouverture. Le renforcement pendant la décennie des formations en langue nationale en enseignants plus nombreux et par le développement de la traduction des ouvrages scientifiques aurait permis l'absorption progressive par ces formations et sans trop de heurts des étudiants francophones et donc l'unification progressive de la langue d'enseignement.

3 - LA DÉCENNIE 80 : LA POLITIQUE DES FAUX-SEMBLANTS OU L'APPROFONDISSEMENT DE LA «DÉSINSTITUTIONALISATION»

Les mécanismes mis en place pendant les années 70 vont monter en cadence pendant la décennie suivante. Outre la continuation de l'augmentation vertigineuse du nombre des étudiants, celle-ci se singularise par la contre réforme, l'arabisation totale des sciences sociales et la forte progression des effectifs en technologie.

Une université pléthorique

L'explosion démographique amorcée dès la rentrée de 1969 va se poursuivre amenant des effectifs d'étudiants chaque année plus importants et des déficits accentués. De 50.000 à la rentrée de 1978 le nombre d'inscrits passera à 100.000 en 1984-1985 puis à 200.000 pendant l'année universitaire 1990-1991, soit une progression annuelle moyenne de 8.500 étudiants en première période et de 16.500 en seconde période. En raison de la crise financière qu'a connue le pays en cette dernière période, le rythme d'augmentation des déficits de tous ordres jusque-là plus ou moins freiné par des investissements

importants va rapidement s'aggraver, enfonçant davantage l'institution dans le marasme.

L'arabisation totale de l'enseignement des sciences sociales

La décennie 80 se caractérisera également par l'arabisation totale à la rentrée de 1980 des premières années des sciences humaines, économiques, juridiques et politiques et donc par la mise en extinction des filières francophones dans ces disciplines. Le nombre des étudiants arabophones s'accroîtra de 15.000 en 1979 à presque 60.000 en 1989^[5]. La plupart des enseignants francophones qui représentaient la grande majorité du corps académique dans ces formations vont se retrouver sur la touche. Pour les remplacer, il sera procédé au recrutement d'une masse d'assistants arabophones vacataires qui viennent tout juste d'obtenir leur licence. *L'enseignement des sciences humaines et sociales sera ainsi doublement affecté à la fois par l'emballage des effectifs et par une arabisation hâtive, mal préparée. La prépondérance de l'élite arabophone dans ces formations tend à y faire prévaloir le sentimentalisme et la nostalgie passéiste sur l'analyse objective et la réflexion critique. Les conditions dans lesquelles s'est effectuée l'arabisation des enseignements fondamental et secondaire ensuite du secteur des sciences sociales à l'université, conjuguées à l'effondrement, à la fin des années 80, du «modèle algérien de développement» expliquent l'émergence d'une nouvelle sensibilité collective dominante notamment chez la jeune génération. Cette sensibilité imprènera la vie politique du pays au tournant des années 90.*

La croissance artificielle des effectifs en technologie

Comme pour contrebalancer l'avancée d'un mouvement d'arabisation des sciences sociales jugé porteur de valeurs traditionnelles, le planificateur mettra l'accent sur le développement rapide de la technologie, alors enseignée en langue française pour former les cadres du secteur socio-économique. Les filières de technologie qui accueillait 14% de l'ensemble des étudiants en 1979-1980 en recevront 40% en 1989-1990, soit un bond spectaculaire de 60.000 unités. En comparaison, la part des effectifs arabophones ne progressera que de six points passant de 26% en 1978 à 32% en 1989. Paradoxalement, malgré l'arabisation totale des sciences sociales pendant la décennie 80, l'augmentation des arabophones sera moindre en proportion que pendant la décennie précédente où leur taux a progressé de près de vingt points.

Cependant, l'ouverture d'instituts de technologie, en particulier dans les villes moyennes du pays, s'effectuera sans les conditions minimales requises en encadrement pédagogique qualifié et en équipement.

«L'exode des cerveaux»

La décennie se caractérise enfin par un effort considérable d'envoi d'étudiants et d'enseignants chercheurs à l'étranger pour une formation doctorale, notamment en France, et spécialement dans les disciplines

scientifiques et technologiques. Cependant, une faible minorité retournera au pays à la fin de ses études. La formation à l'étranger semble avoir eu pour conséquences de préparer la «fuite des cerveaux» qui s'accélérera la décennie suivante pour se transformer en une véritable «hémorragie» contribuant à vider le pays et l'université en particulier d'une partie importante de ses meilleurs cadres.

Dans sa fuite éperdue en avant, l'université algérienne n'a pu concrétiser les options politiques de «démocratisation» (confondue avec la massification), «d'arabisation» et «d'orientation scientifique et technique» de l'université, sinon de façon formelle, les vidant de leur substance.

4 - LES ANNÉES 90

La décennie sera marquée par la continuation de l'explosion de la démographie estudiantine dans un contexte de crise financière et de politique d'ajustement structurel aggravées par une crise sécuritaire qui menaça l'Etat d'effondrement. La priorité des pouvoirs publics était placée ailleurs qu'à l'université qui a connu une forte dégradation des conditions de vie et de travail de ses enseignants et de ses étudiants; et c'était déjà une gageure que celle-ci conserve ne serait-ce qu'une apparence de fonctionnement.

Le nombre d'étudiants s'élèvera de 200.000 en 1990-1991 à 543.000 en 2000-2001; pendant la deuxième moitié de la décennie l'université accueillera une moyenne annuelle de 60.000 étudiants supplémentaires alors que le volume des constructions pédagogiques nouvelles a baissé. Si les effectifs d'inscrits ont augmenté de 220%, celui des enseignants n'a progressé que de 20%.

La création de places pédagogiques dans les disciplines scientifiques et techniques étant plus onéreuse, c'est surtout dans les sciences humaines et sociales que les effectifs sont venus s'entasser. La part des étudiants dans ces dernières formations passera de 30% en 1989-1990 à 52% de l'ensemble des inscrits en 1999-2000. En une dizaine d'années, la part respective des inscrits arabophones et des inscrits francophones va s'inverser : représentant un tiers des étudiants de l'université en 1989-1990, les étudiants arabophones en regrouperont les deux tiers (52% en sciences sociales et 10% en biologie, sciences exactes et technologie, soit un taux de 62% pour l'ensemble) en 1999-2000.

L'enclavement de l'université algérienne s'est accentué pendant la décennie ; l'institution s'est coupée d'une science internationalisée et en explosion continue en raison de la rareté de la documentation spécialisée, de celle des échanges avec les universités des pays avancés, ainsi que de l'insuffisante maîtrise des langues étrangères ; la formation comme la recherche y sont en conséquence devenues largement obsolètes, spécialement dans les disciplines de sciences sociales et humaines ainsi que dans les sciences économiques, politiques et juridiques.

La désorganisation des cadres de travail collectifs de l'université fait de celle-ci un univers anémique, atomisé, caractérisé par le laisser aller ; chacun est replié sur lui-même, n'étant soumis à aucune exigence, sinon la sienne propre. *Isolés, désorientés et déstabilisés dans leur travail, la grande majorité des enseignants chercheurs ne sont pas en mesure de mener une activité de recherche qui est nécessaire pour actualiser leurs cours. Ils transmettent indéfiniment le même stock de connaissances obsolètes et en dégradation continue d'une année à l'autre. Il en résulte une déprofessionnalisation des universitaires qui fait entrer l'institution et ces derniers dans «une mort lente». L'université ne semblait pas avoir d'autre finalité que son autoreproduction élargie, approfondissant son propre sous-développement. Elle a perdu le sens de l'acte éducatif en même temps que celui de sa vocation sociale.*

L'enclavement est aggravé par une véritable «hémorragie» des cadres de l'université vers l'étranger que le ministère estime à un millier d'enseignants chercheurs pour les seules années 1991 et 1992, en grande majorité dans les formations médicales, scientifiques et techniques.

CONCLUSION

L'université algérienne a négligé, pendant les trois dernières décennies, de mobiliser son potentiel d'études et de recherche pédagogiques sur l'enseignement supérieur. Les décideurs se sont ainsi privés d'un appareil d'information et de références pour l'action; il n'était pas en conséquence possible de développer chez les enseignants, la maîtrise individuelle et collective de leurs pratiques par une formation pédagogique continue fondée sur la recherche. Rendue opaque à ses responsables comme aux acteurs de première ligne par l'absence d'un système fiable de références et d'informations, l'institution était devenue ingouvernable et ne pouvait assurer le contrôle de son devenir.

Davantage que de la pénurie en ressources humaines et matérielles, l'université souffre de la perte de maîtrise de son fonctionnement ainsi que des discordances et des dysfonctionnements qui en résultent; ce qui entraîne un énorme gâchis de ses ressources. Autrement dit, l'université souffre d'abord du déficit pédagogique, du désintérêt des décideurs pour la recherche en éducation, de la faiblesse pendant les trois dernières décennies du développement des capacités institutionnelles et de gestion ainsi que des compétences pédagogiques des enseignants.

Cette paradoxale occultation du pédagogique dans une institution éducative est l'expression de l'absence de la marge d'autonomie fonctionnelle qui est nécessaire à l'université pour mener à bien ses missions; elle est la conséquence du système institutionnel bureaucratique de gestion de la société des années 70 qui subordonne le champ éducatif comme les autres champs sociaux au champ politique. La fonction de légitimation du pouvoir révolutionnaire prend le pas, au sein de l'université, sur les fonctions proprement académiques,

tendant à les pervertir. Tournée vers le passé, le système d'enseignement supérieur continue de reproduire une structure d'autorité caractéristique de la période socialiste ainsi que les processus qui en découlent; il se situe ainsi à contre-courant du bouleversement qu'a connu le pays depuis 1988 et illustre les difficultés de la réforme de l'Etat et des institutions publiques dans la transition vers le pluralisme politique et l'économie de marché. La réussite du processus de démocratisation de la société est lié à la volonté et à la capacité des décideurs au plus haut niveau de l'état à soutenir les efforts de chacun des différents champs professionnels et sociaux pour s'auto-organiser et fonctionner de façon autonome selon sa rationalité propre; le pouvoir central se limitera aux fonctions essentielles de définition de politiques, d'évaluation et de régulation de l'ensemble du système économique et social.

Une forte implication du politique au plus haut niveau est indispensable pour faire prendre conscience à tous que le statut quo condamne le secteur public de l'enseignement supérieur à la disparition et que la communauté universitaire doit se mobiliser avec l'énergie que seule donne la volonté de survie afin de relever les défis imposés par la mondialisation et l'émergence de la société de l'information. La problématique de l'enseignement supérieur se définit désormais en rapport avec la transformation sociale globale qu'implique le processus d'intégration du pays dans ses environnements régionaux et mondial (en particulier l'adhésion à l'OMC et l'accord d'association avec l'union européenne). L'enseignement supérieur se retrouve au centre de tous les enjeux sociétaux puisque la formation de ressources humaines compétitives constitue, notamment pour les pays du Tiers-Monde, la clé de la survie matérielle dans le contexte d'une économie mondialisée, fondée sur le savoir et où les nations se livrent une concurrence sans merci. Sous peine d'être marginalisé dans son propre pays, le secteur public d'enseignement supérieur devra se mettre à niveau en créant notamment des centres d'excellence qui serviront de référence au reste du système universitaire; il se préparera ainsi à s'insérer positivement dans le champ de la compétition scientifique internationale ; l'université algérienne est appelée à affronter les menaces que représentera l'installation prochaine dans le pays des institutions privées étrangères de formation supérieure qui lui disputeront ses meilleurs étudiants et ses meilleurs enseignants.

Plus de quarante années après l'Indépendance, le corps enseignant permanent de l'université est, par rapport à la norme internationale, dans sa grande majorité sous-qualifié puisqu'il ne compte que 15% de titulaires d'un doctorat. L'université se doit en plus d'affronter le défi d'une réforme profonde de son organisation et de sa culture institutionnelle en même temps qu'une expansion rapide de ses effectifs. En effet, une part d'à peine 10 à 15% d'une classe d'âge accède à l'enseignement supérieur face à plus de 50% pour les pays développés. Ce nécessaire développement quantitatif et qualitatif de l'université ne pourra pas s'effectuer sans une augmentation sensible du financement par l'Etat de ce secteur stratégique. A charge pour

l'université de donner la preuve de sa capacité à améliorer ses performances, à faire mieux et plus à quantité égale de moyens.

Le premier problème, celui qui conditionne la solution de tous les autres est de parvenir à libérer l'enseignement supérieur des pesanteurs bureaucratiques d'un système hiérarchisé, replié sur lui-même, imperméable à tout changement, qui enferme le fonctionnement de l'université dans la routine et le stérilise. Les changements même indispensables et liés aux acquis de l'expérience universitaire internationale des deux dernières décennies ne peuvent pas être introduits dans une organisation close, inerte, non préparée à les accueillir sans provoquer des résistances et des dysfonctionnements superposant de nouveaux problèmes à ceux qu'on se proposait de régler. Les graves conséquences de l'échec de la réforme de 1971 que nous avons évoquées illustrent une fois de plus qu'on ne peut transformer par décret, autoritairement, une organisation humaine complexe comme l'université ; *l'on ne peut changer une organisation sans changer les hommes qui la font fonctionner.* Il n'existe pas de panacée, de solution miracle, mais la voie difficile de responsabiliser et de sensibiliser les acteurs chargés d'appliquer la réforme sur le terrain. Les projets a priori les plus rationnels de l'administration centrale ou les recommandations apparemment les plus légitimes des organisations internationales (celles de l'UNESCO par exemple) ne peuvent être imposés de l'extérieur à l'université comme s'ils représentaient des solutions toutes faites, des recettes à appliquer mécaniquement. *Il est question de mettre en place les conditions organisationnelles et culturelles à même de développer une capacité endogène de réponse de l'institution aux défis qu'elle affronte.* Il s'agit de mobiliser le potentiel d'étude et de formation pédagogiques pour transmettre aux responsables et aux enseignants les outils leur permettant d'analyser par eux-mêmes et de résoudre les problèmes qui se posent à eux. Les corps universitaires devront ainsi avoir la capacité de s'adapter continuellement, d'assimiler les solutions et les bonnes pratiques éprouvées ailleurs en les réinventant en fonction du contexte d'accueil.

Il ne peut être mis un terme à la dérive sans fin de l'université algérienne sans revoir les structures d'autorité du système d'enseignement supérieur afin d'y introduire une saine gouvernance et une gestion démocratique dans les universités. Dans cette perspective, l'administration de tutelle devra progressivement se délester des missions de contrôle a priori par voie réglementaire du fonctionnement interne des établissements qui la détournent de ses véritables prérogatives; celles-ci sont d'ailleurs devenues impossibles à assurer à ce niveau, en raison de la multiplication des universités et de la complexité de leur gestion. Le ministère se recentrera sur ses activités stratégiques d'orientation et de coordination d'ensemble du système universitaire, d'évaluation et de prospective. Il sera accordé davantage d'autonomie en matière d'organisation interne et de fonctionnement aux établissements qui seront pilotés a posteriori par l'administration de tutelle, sur la base de leurs résultats. L'autonomie a ainsi pour corollaire la mise en place d'un système d'évaluation des

établissements. Les universités deviendront alors de véritables lieux de décision, des partenaires qui entretiennent des relations contractuelles avec les institutions de l'Etat et avec les entreprises économiques. La nouvelle gouvernance de l'université se fondera sur l'autonomie et la responsabilisation des personnes et des collectifs mobilisés autour de projets.

Les responsables des établissements auront moins à administrer, c'est à dire à appliquer des directives de la tutelle dont ils seraient de simples relais, qu'à gérer, à optimiser l'utilisation de leurs moyens ; ils susciteront et soutiendront les initiatives, encourageront la participation de tous aux décisions et favoriseront l'insertion des universitaires dans les réseaux scientifiques internes et externes. C'est donc une mutation en profondeur de l'administration de l'enseignement supérieur qui doit être mise en oeuvre progressivement, impliquant la diffusion d'une nouvelle culture organisationnelle et la création de compétences nouvelles chez les dirigeants et les différents acteurs de l'université. La réussite de cette mutation institutionnelle est une condition pour que l'université algérienne déploie toutes ses potentialités et s'assure les meilleures chances de s'insérer positivement dans le système international d'enseignement supérieur et de recherche.

Annexe

Troisième conférence nationale de la formation supérieure ; document de travail de la commission sur l'arabisation. Ministère de l'Enseignement Supérieur (P. 4) ; juillet 1987.

Taux d'utilisation de la langue nationale

	<u>1979-1980</u>	<u>1985-1986</u>
Sciences Sociales, Lettres et Langues.	56 %	100 %
Sciences Juridiques et Politiques.	67,2 %	100 %
Sciences Economiques et Commerciales.	22,4 %	100 %
Sciences Biologiques et de la terre	13,2 %	36,2 %
Sciences Exactes	20 %	26 %

Evolution des effectifs en Langue Nationale

	<u>1979-1980</u>	<u>1985-1986</u>
Graduation :	13.994	40.178

Notes

[*] Enseignant au département de sociologie de l'Université d'Alger. Chercheur associé au CREAD.

- [1]** Kadri A. *Le droit à l'enseignement et l'enseignement du droit*. Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales ; Paris ; 1992.
- Maïri L., *Faut-il fermer l'université ?*, Enal, 1994, Alger.
 - Ghalamallah M. «Pédagogie universitaire et pouvoir politique en Algérie», in *Les Cahiers du CREAD*, n°42, 3^{ème} trim. 1997, p. 141 à 158.
 - Guérid J. (sous la dir. de), *L'université aujourd'hui*, actes du colloque, CRASC, 1998, Oran.
 - Bénoune M., *Education, culture et développement*, Tome 2, Marinoor-Enag, 2000, Alger.
 - Chitour C. *Le système éducatif algérien*, Marinoor, 2000, Alger

[2] Kadri A.- Le droit à l'enseignement et l'enseignement du droit.- Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, 1992.

Ghalamallah M. : «Les significations possibles de la récente réforme des études universitaires : réforme alternative ou contre-réforme ?» ; annales de l'université d'Alger; n° 2 ; 1987-1988 ; Alger.

[3] Ghalamallah M. : «La carte universitaire à l'horizon 2000 : présentation critique» ; revue de l'Institut de sociologie de l'Université d'Alger ; n° spécial ; 1986 ; Alger.

[4] Ghalamallah M. : «Pédagogie universitaire et pouvoir politique en Algérie» ; communication à la Conférence annuelle du CREAD juin 1995 ; publiée in : *les Cahiers du CREAD* ; n° spécial ; 3^{ème} trim. 1996.

[5] Voir en annexe le tableau statistique sur la progression de l'arabisation de l'enseignement universitaire entre 1979 et 1985.